

OÙ TROUVER LA STE JEUNE ACADEMIE ?



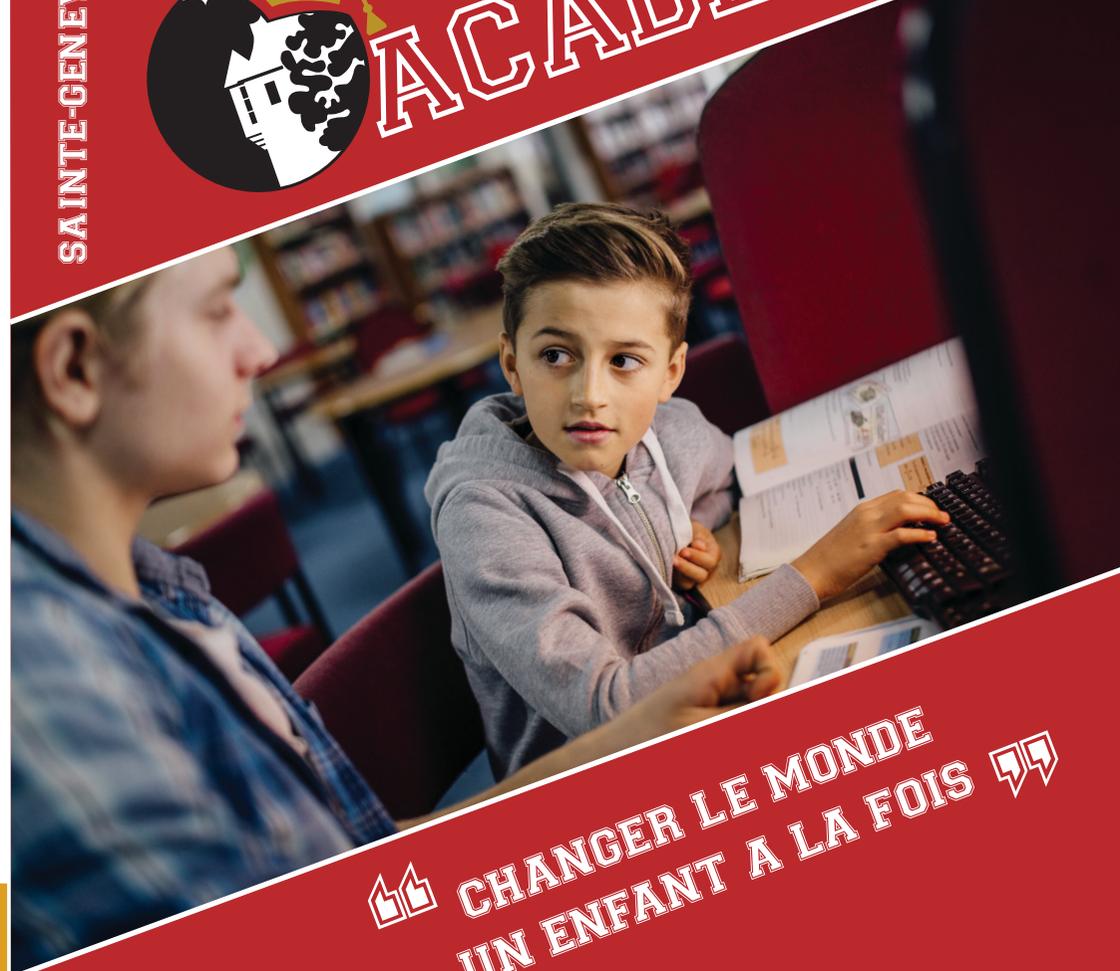
STE JEUNE ACADEMIE

61 avenue Normandie Niemen - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Contact : 01 69 25 88 10 / service-jeunesse @ sgdb91.com

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



👍👍 **CHANGER LE MONDE
UN ENFANT A LA FOIS** 💬



Coupe à 195mm et 180mm

La Ste Jeune ACADÉMIE

Un idéal politique de la Municipalité de ramener à zéro le nombre des décrochages scolaires des jeunes genevois. Une action de la Municipalité concrète et efficace pour permettre à tous les collégiens et lycéens genevois de réussir leur scolarité. Des lieux où chaque collégien ou lycéen qui le souhaite trouvera appui et ressources auprès d'intervenants qualifiés.

- Un lieu convivial et au calme pour faire les devoirs.
- Des intervenants de soutien pour acquérir des méthodes de travail, accompagner et soutenir dans les matières littéraires et scientifiques.
- Des ateliers collectifs d'études favorisant l'entraide entre les jeunes.
- Des apports culturels, sportifs et citoyens nécessaires à l'épanouissement personnel indispensable à la réussite scolaire.

MATIÈRES
LITTÉRAIRES

MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES
ET CHIMIE, SCIENCES APPLIQUÉES,
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE,
TECHNOLOGIE, MÉCANIQUE.

FRANÇAIS, PHILOSOPHIE, HISTOIRE,
GÉOGRAPHIE, LANGUES VIVANTES

MATIÈRES
SCIENTIFIQUES

L'ÉQUIPE DE LA STE JEUNE ACADÉMIE

Jay Master 2 en Communication | Saïd Master en Sciences Humaines et Sociales |
Stélène Master 1 d'Anglais | Laurene Master en Sciences de l'Éducation | Hakim Licence 3 de Finances |
Mehdi Master 2 en Droit | Silvana Master 1 en Droit | Mahery Licence en Mathématiques |
Margaux Master 2 en Arts Plastiques | Camille Licence 3 en Histoire |
Thierry Master Meef Second Degré en Documentation |

COLLÉGIENS

Deux fois par semaine, les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis de 17h30 à 19h30. Soit 4 heures par semaine pour chaque collégien.

Les deux séances sont consacrées à l'ensemble des disciplines scolaires. A partir du second semestre, des ateliers de révisions seront mis en place pour préparer le Brevet des collèges.

LYCÉENS

Deux fois par semaine, le lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 17h30 à 19h30. Soit 4 heures par semaine pour chaque lycéen. Une séance est dédiée aux matières littéraires, l'autre aux matières scientifiques.

A partir du second semestre, des ateliers de révisions seront mis en place pour préparer les Baccalauréats généraux et professionnels ainsi que les CAP.

La tarification est basée sur les revenus du travail du foyer. La participation financière à l'épanouissement scolaire des enfants équivaut aux revenus de 3 heures de travail par mois pour le premier enfant puis 50 % de ce montant pour tout autre enfant.